

**Procès-verbal
Conseil d'établissement 2022-2023**

19 octobre 2022, 19 h – bâtiment 2

PROCÈS-VERBAL

REPRÉSENTANTS DES PARENTS

Madame Lidwine Fondja Ndong Ikpa
Madame Mariannik Toutant
Madame Marie-Ève Drouin-Rousseau
Madame Véronique Leclerc
Madame Christine Lévesques-Desjardins
Madame Noémie Pellerin Desjarlais

REPRÉSENTANTS DES ENSEIGNANTS

Madame Édith Michaud
Madame Sophie Bouchard
Madame Amélie Tremblay

REPRÉSENTANTE DES PROFESSIONNELS

Madame Marie-Émilie Bilodeau

REPRÉSENTANTE DU SERVICE DE GARDE

Madame Marie-Ève Lortie

REPRÉSENTANT SOUTIEN

Absent

DIRECTIONS

Madame Nathalie Bédard
Monsieur David-Étienne Bélanger

18h30 : Formation pour les conseils d'établissement (art. 53 et 459.5)

[Formation obligatoire pour les membres des conseils d'établissement](#)

Bloc de questions

Monsieur David-Étienne Bélanger demande si tous les membres ont visionné les capsules des formations et s'il y a des questions ou des sujets à éclaircir.

19h Accueil et ouverture de l'assemblée (vérification du quorum (art. 61 LIP))

Monsieur David-Étienne Bélanger souhaite la bienvenue aux membres. Il explique le déroulement de la rencontre et fait un retour sur la formation aux nouveaux membres. La gestion des points se fera par monsieur David-Étienne Bélanger jusqu'à l'élection de la présidence. Madame Mariannik Toutant assiste à la rencontre via TEAMS. La personne désignée comme représentante du soutien a demandé de laisser la place à une collègue ou d'attendre le retour de madame Danielle Lefrançois.

Le quorum est constaté

1) Lecture et adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ par madame Édith Michaud d'adopter l'Ordre du jour de la séance ordinaire du 19 octobre 2022.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CÉ-22/23#01

2) Adoption du procès-verbal du 15 juin 2022

IL EST PROPOSÉ par madame Amélie Tremblay d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 15 juin 2022.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CÉ-22/23#02

3) Suivis au procès-verbal du 15 juin 2022

- a) Les frais chargés aux parents en 3e année ont passés de 53.50\$ à 71.80\$ pour l'achat d'un cahier d'exercices supplémentaires.
- b) Achat de l'agenda 9.50\$
- c) Achat d'un cahier d'exercices en 5-6e année

IL EST PROPOSÉ par madame Véronique Leclerc d'approuver les changements aux frais chargés aux parents.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

CÉ-22/23#03

4) Adoption des règles de régie interne et dénonciation d'intérêts (art. 66 et 67)

- a) Les documents « *Dénonciation et divulgation de renseignements personnels* » ont été remis par courriel et ils seront consignés au secrétariat. Monsieur Bélanger invite les membres à compléter et signer les documents si ce n'est pas fait. Tous les membres auront à compléter ce document.

IL EST PROPOSÉ par madame Lidwine Fondja d'adopter les règles de régie interne.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CÉ-22/23#04

5) Désignation du poste de secrétaire

Conformément à l'article 69 de la Loi sur l'Instruction Publique (LIP), la direction d'établissement désigne madame Nathalie Bédard pour agir à titre de secrétaire du Conseil d'établissement en l'absence de la secrétaire du bâtiment 1.

IL EST PROPOSÉ par monsieur David-Étienne Bélanger que madame Nathalie Bédard agisse comme secrétaire du Conseil d'établissement en attendant le comblement du poste de secrétaire au bâtiment 1.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CÉ-22/23#05

6) Procédures d'élections et élections

Monsieur David-Étienne Bélanger présente la procédure d'élection pour la présidence du Conseil d'établissement qui est inscrite aux règles de régie interne du conseil d'établissement. Il mentionne que la même procédure sera appliquée au poste de vice-présidence.

Ainsi, un parent qui a de l'intérêt pour le poste peut se proposer ou un membre peut proposer un parent. S'il y a plus d'un parent qui est proposé, il y aura un vote auprès des membres pour déterminer celui ou celle qui sera élu à la présidence.

Mandat du président ou de la présidente (Cahier des membres page 12 et 13)

- Préparer l'ordre du jour en collaboration avec la direction;
- Animer les rencontres.

- Élection de la présidence:

IL EST PROPOSÉ par madame Amélie Tremblay que madame Mariannik Toutant agisse comme présidente du Conseil d'Établissement pour l'année 2022-2023.

- Vice-présidence:

IL EST PROPOSÉ que madame Noémie Pellerin Desjarlais agisse comme vice-présidente du Conseil d'Établissement pour l'année 2022-2023. Élu par acclamation.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CÉ-22/23#06

7) Mot de la présidence

- a) Madame Mariannik Toutant adresse quelques mots aux membres du Conseil d'établissement.

8) Consignation des représentants au comité de parents

Les représentants ont été élus lors de l'assemblée générale du 15 septembre. Mesdames Camille Bédard et Christine Lévesque-Desjardins siégeront au comité de parents.

Madame Nathalie Bédard assiste ce soir à la première rencontre du comité de parents au CSS.

9) Droit de parole au public

Aucun public

10) Adoption du budget de fonctionnement du CE (art. 66).

- a) Monsieur David-Étienne Bélanger explique qu'il y a un budget en lien avec la régie interne du CÉ. Il nomme que, s'il y a peu de dépenses dans l'année, la dernière rencontre sera accompagnée d'un repas.

IL EST PROPOSÉ par madame Christine Lévesque-Desjardins que les règles de régie interne et de fonctionnement et pouvoirs du conseil d'établissement 2022-2023 soient approuvées.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CÉ-22/23#07

11) Approbation du calendrier et des modalités des rencontres 2022-2023 (art. 67)

Monsieur David-Étienne Bélanger présente un projet de calendrier des séances du Conseil d'établissement pour l'année scolaire 2022-2023. Après discussion avec les membres, le calendrier sera le suivant :

19 octobre 2022	29 mars 2023
30 novembre 2022	16 mai 2023
25 janvier 2023	14 juin 2023 (17h30)

IL EST PROPOSÉ par madame Marie-Émilie Bilodeau que le calendrier des rencontres du conseil d'établissement 2022-2023 soit approuvé.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

CÉ-22/23#08

12) Nomination des représentants de la communauté (art. 42)

- a) Il n'y a actuellement pas de représentant de la communauté. Mesdames Camille Bédard et Marie-Ève Pitre, substitués parents au CÉ, ont demandé d'assister sans droit de vote aux rencontres du CÉ.
- b) Monsieur David-Étienne Bélanger informe les membres qu'ils peuvent inviter une personne de la communauté à siéger au Conseil d'établissement. Il invite les membres à lui faire part de noms de personnes qui travaillent pour un organisme communautaire. Ces personnes pourraient se joindre aux rencontres au cours de l'année.

13) Adoption du budget de l'école (art. 95)

[Fiche 23 - Budget annuel de l'école](#)

Monsieur David-Étienne Bélanger présente le budget de l'école et répond aux questions des membres. Il explique les colonnes et les postes des dépenses du budget prévisionnel 2022-2023.

La colonne 1 représente le budget 2022-2023 à adopter par le CÉ de la présente séance.

La colonne 2 représente la situation prévisionnelle au moment de faire la présentation du budget 2021-2022 en octobre 2021.

La colonne 3 représente le résultat des dépenses engagées au 30 juin 2022.

La colonne 4 représente les écarts du budget de cette année 2022-2023 et la prévision du budget initial d'octobre 2021.

Le budget de l'école est en bonne situation financière. Les dépenses de la cour d'école de l'été 2021 et les subventions du gouvernement ont été engagées. Certaines mesures pour 2021-2022 n'ont pas toutes été dépensées à cause de certaines restrictions en lien avec la pandémie. Monsieur David-Étienne Bélanger a complété une reddition de comptes, mais ne connaît pas encore le montant des sommes qui seront récupérées par le ministère.

Monsieur David-Étienne Bélanger explique le surplus par la pénurie de main-d'œuvre au SDG, par un coût des effectifs révisé à la baisse en fonction du coût réel des contrats ainsi que par la récupération des sommes en lien avec des absences longue durée pour des postes non comblés.

Aussi, l'école a reçu des bonifications d'enveloppes par le ministère durant l'année scolaire, et ce, malgré l'ajout important de services de soutien et d'orthopédagogie.

Du soutien pédagogique débutant en septembre a été placé dans le plan des effectifs. Il faut aussi voir que l'investissement pour l'organisation des services actuels de soutien dépasse les sommes allouées pour l'établissement si l'on tient compte des dépenses envisagées.

Le financement de la cour d'école du bâtiment 2 est aussi dans le surplus de l'année dernière afin d'avoir les fonds nécessaires aux travaux de l'été 2023.

Les mesures dédiées et protégées seront présentées au CÉ du 1^{er} décembre si les informations officielles du ministère sont disponibles.

Le budget présenté est celui ajusté avec la clientèle du 30 septembre pour le service de garde. Certains montants demeurent tout de même à confirmer pour l'école en fonction de la clientèle de l'école en date du 30 septembre 2022.

Il EST PROPOSÉ par madame Noémie Pellerin Desjarlais d'adopter le budget de l'école pour l'année scolaire 2022-2023.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CÉ-22/23#09

14) Approbation de la nouvelle tarification du service de garde (art. 454.1) et modification à la Régie interne du service de garde.

Madame Marie-Ève Lortie et monsieur David-Étienne Bélanger expliquent les changements à la régie interne du service de garde concernant les montants facturés aux parents. Une lettre d'information a été envoyée aux parents en début d'année. Le calendrier des paiements a été modifié et une précision sur les inscriptions tardives a aussi été ajoutée dans le document. Le document sera retourné aux parents et modifié sur le site de l'école.

Il EST PROPOSÉ par madame Amélie Tremblay d'approuver la tarification et les modifications à la Régie interne du service de garde de l'école pour l'année scolaire 2022-2023.

APPROUVER À L'UNANIMITÉ

CÉ-22/23#10

15) Approbation des sorties et activités éducatives 2022-2023 (art. 87)

[Fiche 16 - Activités et sorties éducatives](#)

Monsieur David-Étienne Bélanger remet les tableaux où figure l'ensemble des sorties et des activités éducatives planifiées en date d'aujourd'hui aux membres. Il explique que les montants pour les sorties éducatives et les sorties culturelles ont été distribués pour tout le groupe selon le nombre d'élèves. Le coût des transports et les règles entourant la dépense de l'argent pour les sorties culturelles rendent difficile la réservation de toutes les activités. Certaines sorties s'ajouteront en cours d'année et elles seront déposées au CÉ.

IL EST PROPOSÉ par madame Sophie Bouchard d'adopter les sorties et activités éducatives de l'école.

APPROUVER À L'UNANIMITÉ

CÉ-22/23#11

16) Approbation des campagnes de financement OPP (art. 94)

[Fiche 22 - Demande de commandites](#)

Il n'y a aucune campagne de financement présentement en cours à l'école. Si une campagne s'ajoute, elle sera déposée dans un prochain CÉ.

17) Approbation de l'utilisation des locaux (art. 93)

Monsieur David-Étienne Bélanger explique aux membres que l'école a une entente avec la Ville de Québec pour échanger différents services, dont le prêt du gymnase.

IL EST PROPOSÉ par madame Édith Michaud d'approuver l'utilisation des locaux par la Ville de Québec.

APPROUVER À L'UNANIMITÉ

CÉ-22/23#12

18) Suivi du plan des mesures de sécurité (art. 76)

Madame Nathalie Bédard fait le suivi des règles de conduite de l'école. Les mesures de sécurité ont été présentées aux élèves par les titulaires. Ensuite les TES ont tenu avec la direction une rencontre en vidéoconférence avec tous les élèves de l'école pour faire un rappel de nos règles. L'école est aussi inscrite à la plateforme Moozoom pour travailler les habiletés sociales avec les élèves. Les ateliers viennent de débiter

cette semaine. La semaine dernière et cette semaine, la policière-école est venue rencontrer les classes de 5^e année. Elle viendra faire la tournée de classe dans les groupes du premier cycle en novembre.

À titre d'information concernant le plan d'évacuation. Un exercice d'évacuation a été fait par chaque titulaire à des moments différents. Les exercices se sont bien déroulés.

19) Informations de la direction

a) Organisation scolaire 22-23 et pénurie de main-d'œuvre

Monsieur David-Étienne Bélanger nomme qu'il y a une pénurie de main-d'œuvre principalement au service de garde. Il manquait beaucoup d'éducateurs en début d'année, mais la situation a beaucoup changé et évolué. À ce jour, plusieurs postes ont été comblés ce qui n'était pas le cas en août. Il reste tout de même plusieurs postes à pourvoir et un travail est fait avec les ressources humaines régulièrement. Il est beaucoup question de la pénurie d'enseignants, mais la pénurie de main-d'œuvre du personnel de soutien est importante surtout à notre école.

En réponse à une question d'un membre, la direction nomme s'être questionnée sur l'obligation et l'ouverture du service de garde pour des raisons de sécurité et d'encadrement. La question a été adressée au CSS pour savoir si l'école doit offrir le service de garde à tous les niveaux.

Chez les professionnels, comme annoncé au printemps dernier, le poste de la psychoéducatrice au bâtiment 1 a été bonifié à 5 jours par semaine puisque le poste en psychologie (3 jours) n'est pas comblé depuis trois ans et les enjeux post pandémiques sont importants.

Il y a eu peu de changement chez le personnel de soutien à l'école à l'exception d'un poste TES et de l'ajout de sept heures d'aide à la classe en avant-midi par le service de garde.

Comme annoncé à l'équipe du préscolaire et du premier cycle, il est possible que le temps d'orthopédagogie soit augmenté à partir de janvier.

b) Rencontres de parents de novembre

Les rencontres des titulaires pour le premier bulletin se feront sur rendez-vous le 17 novembre au soir ou le 18 novembre pendant la journée pédagogique. Les titulaires prendront les rendez-vous directement avec les parents. Les rencontres se feront en présentiel.

c) Projet éducatif: présentation, échéancier et travaux du comité. [Fiche 5](#)

Monsieur David-Étienne Bélanger nomme qu'il a assisté à une rencontre au CSS avec les membres du comité de pilotage afin de réviser le projet éducatif de l'école. Il nomme que les objectifs et les moyens sont poursuivis pour la prochaine année.

Monsieur David-Étienne Bélanger rappelle que la révision du projet éducatif est à terminer pour décembre 2023. Il fait la présentation de l'échéancier.

Les travaux de révision ont débuté en comité et avec l'équipe-école. À la suite des sondages, l'équipe a décidé de poursuivre avec deux enjeux au lieu de trois afin de mieux cibler les besoins des élèves:

- Réussite de tous les élèves (math et français)
- Bien-être à l'école

La vision et les valeurs ont aussi été travaillées en comité. Voici ce qui est proposé pour le prochain projet éducatif:

Vision : Notre équipe solidaire a à cœur le développement global des élèves et leur réussite. Notre milieu de vie est stimulant et ouvert sur le monde.

Valeurs: persévérance, collaboration, respect

Il EST PROPOSÉ par madame Noémie Pellerin Desjarlais d'adopter les nouvelles orientations du projet éducatif.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CÉ-22/23#13

d) Dossiers priorités 2022-2023

Monsieur David-Étienne Bélanger présente les dossiers priorités pour l'année scolaire 2022-2023. Il explique qu'un autre investissement majeur se fera à l'été 2023 afin d'entamer la suite des travaux pour la cour d'école du bâtiment 2. Les rencontres ont débuté avec les ressources matérielles et la firme d'architecte. Les travaux sont estimés à 150 000\$. Le financement des travaux est planifié dans le budget de l'école. Les membres du conseil d'établissement soulignent que c'est une belle nouvelle.

20) Mot du représentant au comité de parents

Point reporté

21) Mot de l'équipe-école

- Thème de l'année
Les membres du comité organisent plusieurs activités.
- Conférence parents
Madame Amélie Tremblay présente son nouveau projet. La première rencontre se déroulera le jeudi 20 octobre à 18h30 pour les parents inscrits. Madame Valérie Dubreuil, orthopédagogue, et madame Lucie Fournier, titulaire de première année, se joignent à madame Amélie Tremblay pour présenter un atelier sur l'importance de la lecture et les apprentissages de la lecture et de l'écriture. Présentation de différentes stratégies offertes aux parents.
- Activités de l'école
 - Tous les élèves et les membres du personnel ont participé à la marche le jeudi 13 octobre. Merci aux parents bénévoles présents!
 - Championnat de sorcellerie:
Le *Grand championnat de sorcellerie* est une compétition entre les différentes équipes de sorciers (classe) de l'école. Les équipes auront des défis à réaliser afin d'amasser un maximum de points. Un grand diagramme à pictogrammes illustrera l'évolution du pointage des équipes après chacune des épreuves. À la fin du championnat, des prix seront distribués aux équipes gagnantes.
- Service de garde
Madame Marie-Ève Lortie nomme qu'il y a eu beaucoup de changements au service de garde depuis le début de l'année. Elle nomme qu'il y a une belle ouverture avec les membres de l'équipe à vouloir apprendre de nouvelles techniques d'intervention auprès des enfants. Il y a 209 inscriptions à la prochaine journée pédagogique. Cette journée aura comme thème « La sorcellerie ».

22)Varia

Madame Mariannik Toutant souligne que c'est la semaine des directions d'établissement. Elle mentionne l'apport important des directions dans la gestion et la vie au quotidien des écoles.

23)Levée de la séance

IL EST PROPOSÉ par Madame Mariannik Toutant que la première séance soit levée à 21h13.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CÉ-22/23#14

La présidente

La secrétaire